

République du Sénégal



Ministère de la Santé
et de la Prévention

**Projet d'Appui aux Systèmes de Santé des Régions
Médicales de Kaolack et Fatick**

(ASSRMKF)

COMITE DE PILOTAGE EXTRAORDINAIRE N°2

PROCES VERBAL

Kaolack, 27 avril 2010



APPLI AUX SYSTEMES DE SANTE
DES REGIONS MEDICALES DE
KAOLACK ET FATICK



CTB SÉNÉGAL

Introduction

Lors de la huitième session ordinaire du comité de pilotage du Projet d'Appui aux Systèmes de Santé des Régions Médicales de Kaolack et Fatick (ASSRMKF) tenue le 28 janvier 2009, il avait été pris la décision d'organiser courant avril 2010 une session dudit comité extraordinaire à l'effet de :

1. statuer sur le projet de changement budgétaire (à proposer par le projet au terme du 1^{er} trimestre 2010) ;
2. préparer le comité spécial des partenaires prévu pour mai 2010

Le mardi 27 avril 2010 s'est tenue dans la salle de réunion de la Région Médicale de Kaolack cette session extraordinaire qui est la deuxième du genre que le Projet ait pu organiser depuis son lancement.

Convoquée par la lettre n°0172/MSP/CAS-PNDS du 20 avril 2010, cette rencontre qui a commencé à 10h05 a été présidée par Dr Mandiaye LOUME, Coordonnateur de la CAS/PNDS et Président du comité de pilotage du Projet ASSRMKF.

Membres effectifs présents :

- Dr Mandiaye LOUME, Coordonnateur de la CAS/PNDS
- Monsieur Cheikhou Oumar SOW, représentant l'Agence belge de Développement (CTB)
- Madame Maye DIOUF, Représentant de la DCEF/MEF
- Monsieur Bilal DIENG, Représentant de la DDI/MEF
- Dr Ndeye Codou LAKH, Représentant la Direction de la Santé
- Monsieur Mamadou Samba MBOW, Représentant le Médecin Chef de Région de Fatick
- Dr Bassirou NDIR, Médecin Chef par intérim de la Région de Kaolack
- Monsieur Mamadou FAYE, Représentant du Conseil Régional de Kaolack
- Monsieur Jean Baptiste NDIAYE, Représentant du Conseil Régional de Fatick
- Monsieur Ousmane BITEYE, Représentant des Communautés rurales de la Région de Kaolack
- Monsieur Seydou NDIAYE, Représentant des Communautés rurales de la Région de Kaffrine

•

Invités présents :

- Monsieur Babacar LO, Agence Belge de Développement
- Monsieur Laïty Mbassor NDOUR, ASSRMKF
- Monsieur Moussa DIENG, ASSRMKF
- Monsieur Papa Ibrahima MBENGUE, ASSRMKF

Secrétariat :

- Dr Omar SARR, Directeur du projet ASSRMKF
- Dr Evariste LODI Okitombahe, AT du projet ASSRMKF

La proposition de changement budgétaire faite par le projet a été jointe à l'invitation envoyée préalablement aux membres statutaires du comité de pilotage. La version imprimée des diapos utilisées pour la présentation a été distribuée aux participants séance tenante.

Après l'ouverture de la séance par le président de la SMCL, il a été procédé au passage en revue des décisions et recommandations de la huitième session ordinaire du comité de pilotage en vue de situer la session extraordinaire objet de la rencontre. Puis, l'ordre du jour a été soumis à l'examen des participants et validé comme suit :

1. Examen du projet de changement budgétaire proposé par le projet;
2. Préparation du comité spécial des partenaires prévu pour le 21 mai 2010
3. Divers

Le présent procès verbal qui suit le déroulement des discussions s'articule autour des points ci-dessus.

1. Examen du projet de changement budgétaire proposé par le projet;
2. Préparation du comité spécial des partenaires prévu pour le 21 mai 2010
3. Décisions et recommandations.

I. Examen du projet de changement budgétaire proposé par le projet

Deux raisons principales ont justifié la décision de la session ordinaire du comité de pilotage de janvier 2010 à procéder au changement budgétaire, à savoir :

1. l'existence de plusieurs lignes budgétaires avec une insuffisance significative des moyens et un excès budgétaire pour d'autres lignes;
2. l'insuffisance des moyens en régie et l'excès en cogestion

Conséquemment, le projet a fait une proposition de changement budgétaire en deux points :

1. déplacement des moyens financiers entre les lignes budgétaires existantes
2. déplacement des moyens financiers de fonds spécifiques vers les moyens globaux (régie et cogestion)

1.1. Du déplacement des moyens financiers entre les lignes budgétaires en cogestion

Tableau 1. Moyens financiers en cogestion

Description des postes budgétaires	Version d'avril 2010	Version de janvier 2010	Différence
<i>Moyens spécifiques en cogestion</i>	6 428 978,89	6 527 847,12	-98 868,23
01. La qualité des services est améliorée	1 234 654,42	1 222 023,01	12 631,41
02. La participation communautaires est renforcé	215 751,97	259 664,01	-43 912,04
03.L'infrastructure du système de santé est adéquate	2 355 249,07	2 375 487,61	-20 238,54
04. L'équipement est en place au niveau de PS et CS	1 628 423,75	1 633 836,12	-5 412,37
05. Le système de référence - contre référence est renforcé	728 676,69	759 822,36	-31 145,67
06. L'accessibilité financière est améliorée	266 222,99	277 014,01	-10 791,02

Le déplacement des moyens financiers entre lignes budgétaires en cogestion ont eu pour objet de résorber les déficits constatés au niveau des lignes A_01_04, A_01_05, A_04_06, A_05_04 et A_06_02, déficits imputables aux activités de chirurgie, de maintenance hospitalière et contrôle d'hygiène, de référence et contre référence et du déroulement de l'expérience de tarification forfaitaire.

1.2. Du déplacement des moyens financiers de la cogestion vers la régie

Tableau 2. Moyens globaux

Description des postes budgétaires	Version d'avril 2010	Version de janvier 2010	Différence
<i>Moyens globaux</i>	2 778 184,13	2 679 315,90	98 868,23
01. Cogestion	890 436,51	888 620,89	1 815,62
02. Régie	1 887 747,62	1 790 695,01	97 052,61

Suite à l'insuffisance constatée de l'ensemble des moyens globaux (1 815,62 euros en cogestion et 97 052,61 euros en régie), il a été procédé au déplacement des moyens financiers d'un montant total de 98 868,23 euros de fonds spécifiques vers les fonds globaux au prorata des déficits constatés. Parmi les raisons ayant occasionné cette insuffisance des moyens globaux, il y a lieu de citer :

- l'avenant de huit (08) mois au contrat de l'IMT Anvers pour le suivi scientifique (et instances de paiement en cours) ;
- l'audit financier non prévu lors du planning financier Q1 2010
- l'évaluation finale dont le coût avait été largement sous-estimé lors de la planification Q1 2010.
- l'organisation d'un atelier national de partage des expériences du Projet
- la ligne ATI sous-estimée lors du dernier changement budgétaire

Tableau 3. Synthèse du changement budgétaire proposé

	Version d'avril 2010	Version de janvier 2010	Différence
Moyens spécifiques COGESTION	6 428 978,89	6 527 847,12	-98 868,23
Moyens globaux COGESTION	890 436,51	888 620,89	1 815,62
Moyens globaux REGIE	1 887 747,62	1 790 695,01	97 052,61
TOTAL	9 207 163, 03	9 207 163,03	0

II. La préparation du comité spécial des partenaires de mai 2010

Le Représentant l'Agence Belge de Développement au Sénégal (CTB) a résumé (à l'intention des participants) l'état d'avancement des préparatifs du comité spécial des partenaires de mai 2010. En substance, il a rapporté que le rapport de suivi de l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Programme Indicatif Coopération (PIC) et des projets était en cours d'élaboration. En plus du résumé exécutif reprenant la synthèse opérationnelle et les recommandations, ce rapport de suivi se résumait en deux points principaux :

1. l'état d'avancement général du programme de la coopération bilatérale directe belge ;
2. l'appréciation du programme par intervention du PIC en cours (projet en formulation, en exécution ou terminés) en 4 points (brève description, état d'avancement, faits marquants et recommandations)

La rencontre de préparation du déroulement du comité spécial des partenaires (CSP) aura lieu à la DCEF le 04 et le 05 mai prochain. Le scénario de déroulement de ce CSP a été également esquissé.

Egalement, il a été longuement débattu la question de la continuité des actions développées par ASSRMKF au-delà de 2010. En effet, les fiches d'identification de l'appui à la gouvernance sanitaire et l'offre ayant été transmises en même temps (en 2009) à la partie belge, il était prévu le démarrage de ces interventions respectivement en 2009 et en janvier 2011.

Devant le retard apparent accusé par la formulation du projet d'appui à la Gouvernance sanitaire et la demande (par la partie belge) de fusionner les fiches d'identification de l'appui à la demande et à l'offre en une seule fiche à approuver au CSP de mai 2010, les participants ont émis des craintes qu'il ait un hiatus entre la fin ASSRMKF et la future intervention d'appui à l'offre dans les cinq régions retenues. Pour ce faire, il a été demandé au comité devant préparer la fiche d'identification intégrant la demande et l'offre d'attirer l'attention des parties sur cet état des faits.

III. Décision et recommandation

Décision :

Le projet de changement budgétaire proposé par le projet est approuvé à l'unanimité des membres statutaires

Recommandation au CSP :

Tout mettre en œuvre pour éviter un hiatus entre la fin de ASSRMKF le 31 décembre 2010 et le démarrage de la future intervention d'appui à l'offre et de la demande dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès

Ont signé

PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE



A blue ink signature is written over a red circular stamp. The stamp contains the text: "Ministère de la Santé et de la Prévention - BONG", "Le Coordonnateur", and "Cellule d'Appui et de Suivi du".

Docteur Mandiaye LOUME

ORDONNATEURS DU PROJET

Direction de la Dette et de l'Investissement



A blue ink signature is written over a blue rectangular stamp.

Bilal DIENO

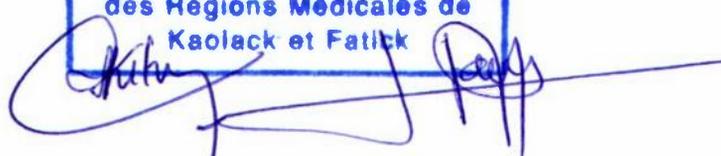
Coopération Technique Belge



CTB - Agence belge de développement
121, Sotrac Mermoz
Route de Ouakam
B.P. 24 474 Dakar - Sénégal
Tél. +221 33 860 01 25/26
Fax +221 33 864 01 27

DIRECTION DU PROJET

Projet Appui aux Systèmes de Santé
des Régions Médicales de
Kaolack et Fatick



A blue ink signature is written over a blue rectangular stamp.

LISTE DE PRESENCE

N/N	Prénoms et Nom	Fonction	N° TEL	E-mail
1	Badara Diom	PCR Dirnda/Fatick	776368194	baddiom@yahoo.fr
2	Bilal Dieng	DDI/MEF	776449079	bilal.dieng@gmail.com
3	Babacar Lo	Chargé Programme CTB	776587654	lobabacar6@gmail.com
4	Oumar Faye	Adjoint maire Koungheul	773059313	oumfaye@yahoo.fr
5	Dr Omar Sarr	ASSRMKF	77 6321687	oumsarr@gmail.com
6	Ndéye Mayé Diouf	DCEF/MEF	776540287	mayediouf@hotmail.com
7	Mamadou Lamine Badiane	Adjoint maire Sokone	776436179	---
8	Dr Mandiaye Loume	CAS- PNDS/MSP	33 8694272	mandiaye.loume@hotmail.com
9	Cheikhou Oumar Sow	CTB	775298238/33 8600125	cheikhou.sow@btcctb.org
10	Souleymane Ndao	Conseil regional Kafrine	775395230	---
11	Mamadou Faye	Conseil regional Kaolack	77 6125568	fayemdf@yahoo.fr
12	Dr Ndeye Codou Lakh	DSSP/MSP	77 5661498	ngarou_lakh@hotmail.com
13	Dr Bassirou Ndir	MCR Kaolack	77 5929683	bndir@yahoo.fr
14	Seydou Ndiaye	PCR Dianké Souf/Kafrine	775740184/70 1070526	---
15	Mamadou Samba Mbow	RM Fatick	775329793	mathoudo@gmail.com
16	Ousmane Bitéye	PCR Paos Koto/ Kaolack	70 2029323/773529803	ousbite@yahoo.fr
17	Jean Baptiste Ndiaye	Conseil regional Fatick	77 5629272	jeanbaptiste.ndiaye@yahoo.fr
18	Moussa Dieng	ASSRMKF	776450805	moussa.mous@gmail.com
19	Laïty Mbassor Ndour	ASSRMKF	77 5609995	mbassor@yahoo.fr
20	Papa Ibrahima Mbengue	ASSRMKF	77 5511575	aaf@assrmkf.sn
21	Dr Evariste Lodi	ASSRMKF	77 3002694	lodievariste@yahoo.fr